

Dossier Professionnel

Dépôt d'entraînement

Après avoir eu le retour de nos expert(e)s sur votre grille de validation, vous pouvez commencer la rédaction de votre Dossier Professionnel. Pour cela, téléchargez le modèle de dossier en version Word et le guide en PDF.

Vous avez la possibilité de déposer votre DP afin de le soumettre à nos expert(e)s pour correction.

Les éventuelles questions générales pour la rédaction du DP se feront uniquement via le forum intitulé "Préparer son Dossier Professionnel".

Remarques:

Afin de faciliter les échanges avec les expert(e)s il est important que vous gardiez le même fil de discussion jusqu'à la validation de votre sujet et de votre plan définitif!

A chaque échange, il suffira donc tout simplement de cliquer sur "Répondre" (et non de créer un nouveau message !)

Nos expert(e)s annotent votre DP et vous font des retours afin de l'enrichir et de l'améliorer.

Le Dossier Professionnel retrace vos expériences et votre parcours. De ce fait, il n'est donc pas noté.

Notre équipe assurera le suivi pédagogique de votre dossier à partir de votre espace Évaluations. Les documents sont à transmettre en .doc, .docx ou en .pdf. Tout autre format ne pourra pas être traité.

La version définitive de votre DP devra être déposée dans l'espace "Dossier Professionnel – Dépôt final".

Enfin, vous devrez l'imprimer en 2 exemplaires et l'apporter le jour de votre examen devant le Jury.

À vous de jouer!